

Délibération n°179-2024
COMITÉ DE DIRECTION
DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué par courrier électronique le 02/10/2024, s'est réuni le 10/10/2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 8 votants) :

Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, M. Sylvain BISTON, Mme Marilyn BLANC, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Philippe JOUBERT, M. Nicolas TRUFFET.

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Michel ABRY, M. Denis BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, M. Philippe CAMUS, M. Éric CHASSAGNE, M. Jean-Pierre FAVRE, Mme Maude GALMICHE, M. Pascal GRILLET, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Catherine LANSARD, M. Christophe LERAY, Mme Chantal MARCHAND, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)



OBJET

ACTION SOCIALE 2024

Suite à la délibération N°110-2018 du 14/11/2018, une action sociale avait été mise en place pour le personnel de l'Office de Tourisme avec l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) des collectivités territoriales du canton de Rumilly.

La dissolution du COS, en février 2022, a entraîné la suspension de cette action sociale.

En guise de compensation, le Président propose cette année d'attribuer des chèques-cadeaux « Cadhoc » d'un montant de 190€ à chaque salarié pour Noël (chèques exonérés de cotisations sociales et fiscales).

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

VALIDE l'attribution de chèques-cadeaux « Cadhoc » d'un montant de 190€ à chaque salarié dans la structure pour Noël.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,
Nicolas TRUFFET

